

Projet « *Rues aux enfants* » à Bordeaux

Le projet :



Afin d'offrir aux écoliers et à tous les passants, des espaces sécurisés, apaisés et moins pollués aux abords de ses écoles élémentaires et maternelles, la ville de Bordeaux propose aux établissements scolaires qui le souhaitent de rendre leur rue piétonne.

En encourageant les enfants et leurs familles à venir et repartir à pied ou à vélo de l'école, pour des distances inférieures à 2 ou 3 kilomètres, la rue aux écoles permet de :

- **Sécuriser** le trajet et de donner confiance aux enfants pour plus d'**autonomie** en grandissant
- favoriser les **échanges** familiaux et amicaux sur les trajets
- **réduire la pollution** sonore et les émissions de gaz à effet de serre et de particules
- augmenter le bien-être et la santé de tous en encourageant l'**activité physique**

La rue aux écoles devient un espace public apaisé et partagé, pour des écoliers plus concentrés et des futurs adultes moins dépendants de la voiture.

Le fonctionnement :

La rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école est fermée à la circulation des véhicules motorisés. Pour certaines, ce sera de façon permanente, pour la plupart ce sera à l'heure de l'entrée et de la sortie de l'école.

Des barrières amovibles, puis tournantes si l'expérimentation est concluante, sont installées par des agents municipaux en période scolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 9h et de 16h15 à 17h.

La rue devient alors un espace réservé aux piétons, aux cyclistes, trottinettes, poussettes et jeux libres.

Les riverains sont autorisés à quitter la rue à faible vitesse dans le sens autorisé. Une exception de circulation motorisée est prévue pour les services de secours.

- **8 écoles bordelaises déjà piétonnisées :**
 - **Flornoy** (Mat.&Elem.) et **Alphonse Dupeux** (Mat.&Elem.) quartier St Augustin,
 - **David Johnson** (Elem.) et **Montgolfier** (Mat.) quartier Chartrons-Grand Parc ,
 - **Achard** (Mat.&Elem.) quartier Bacalan.

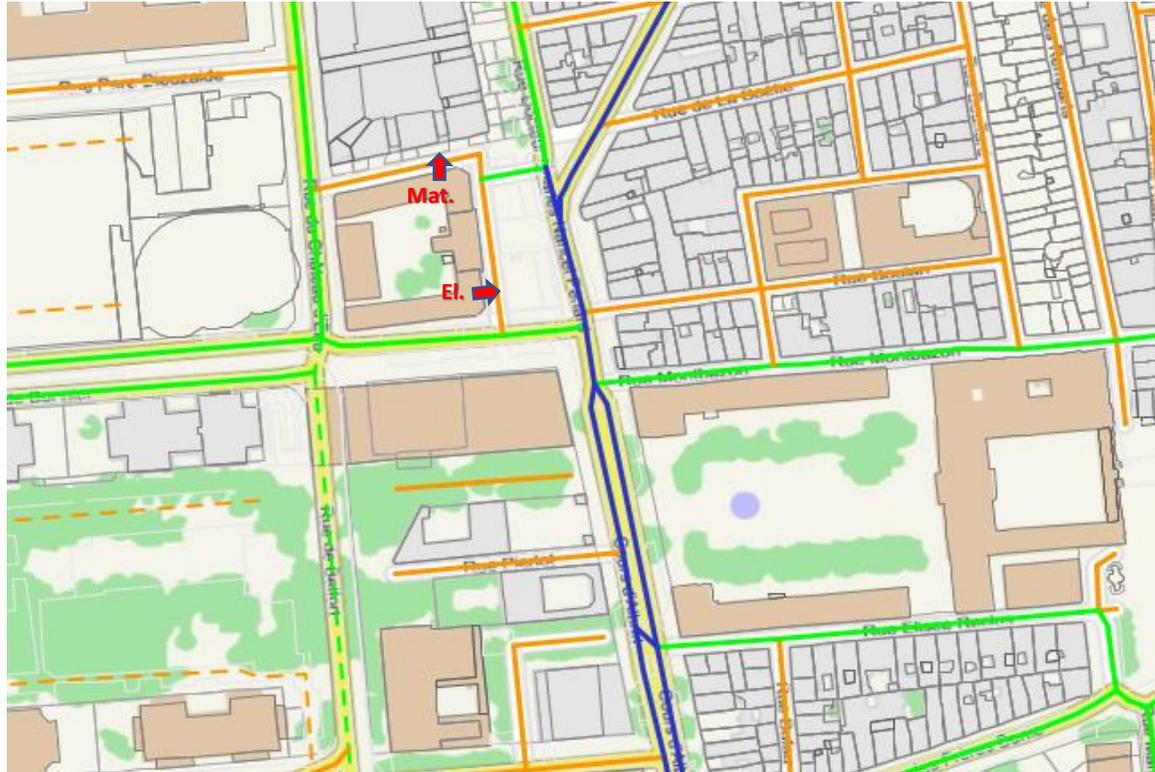
- **Programmation à venir :**
 - 8 écoles nouvelles piétonnisées à partir du **7 juin 2021**
 - Des écoles supplémentaires d'ici fin 2021 (après les vacances d'automne)
 - Réalisation de 15-20 écoles par an à partir de 2022.

En fonction des écoles, voici les 5 situations que nous pouvons rencontrer :

- **Ecoles déjà piétonnisées,**
- **Piétonnisation permanente à créer,**
- **Piétonnisation temporaire facile,**
- **Piétonnisation temporaire avec contraintes,**
- **Ecoles où la piétonnisation est impossible à mettre en place.**

Exemple situation 1 « Déjà piétonnisé »

École maternelle et élémentaire Anatole France/Cours d'Albret –Q3

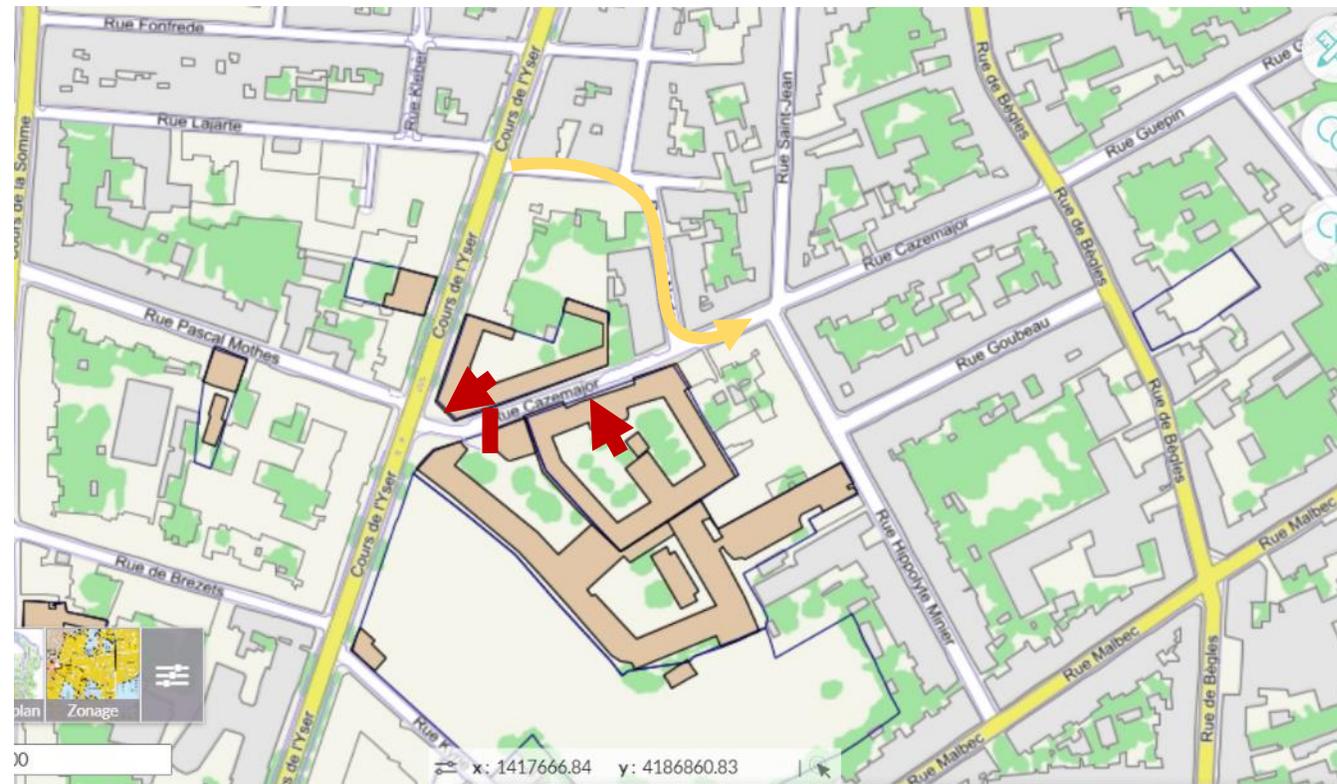


Voies piétonnes – Place du Colonel Raynal et Rue Bonnaffé
Accès service école
Bus ligne 16 et 1

=> Pas d'intervention nécessaire

Exemple Situation 2 : « Piétonnisation permanente à créer »

Ecoles maternelle Yser & élémentaire Cazemajor / rue Cazemajor



Axe de proximité (catégorie 4)
120 ml pour le 1^{er} tronçon
9 stationnements de surface + motos
Aucun garage
Accès livraison cantine + accès de service lycée

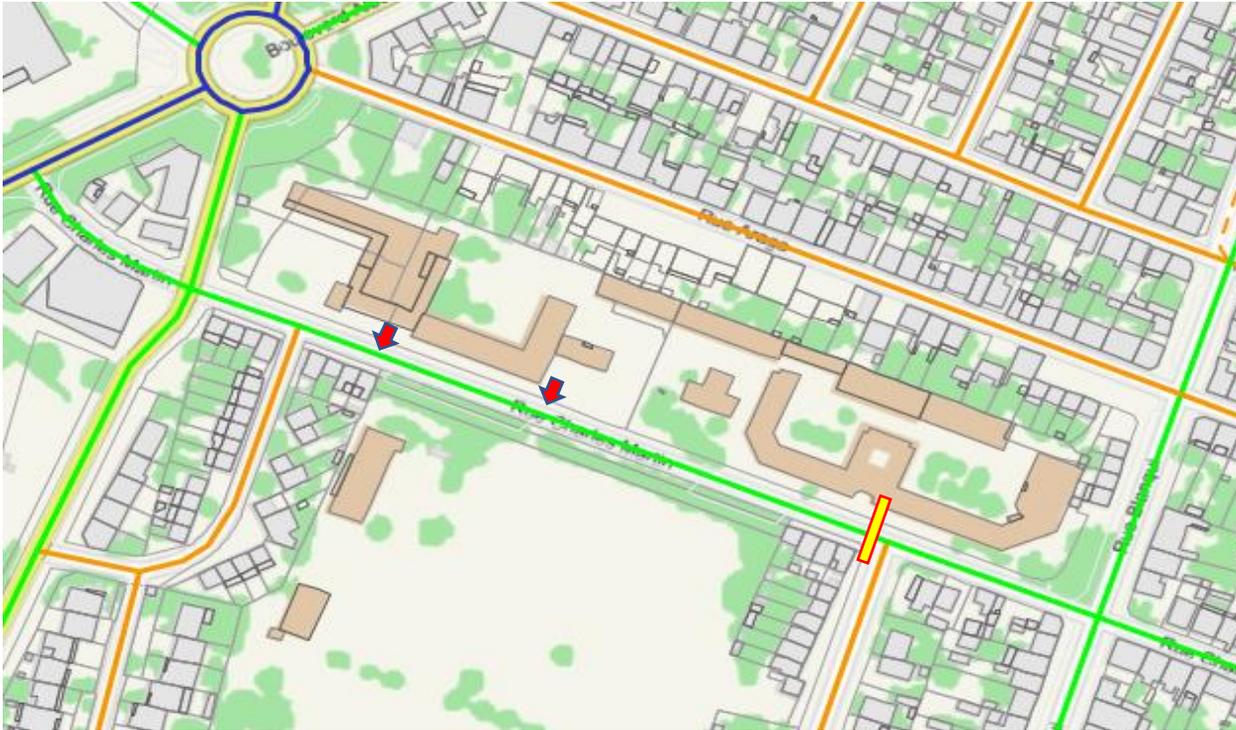
=> **Piétonnisation avec accès services possible (SDIS, cantine) : borne**
=> Léger report sur les rues Riausac et Nodon
=> Mise en sens unique rue Nodon

=> **Fermeture permanente**

Exemple Situation 3 : « Piétonnisation temporaire facile »



École maternelle et élémentaire Charles Martin/ rue Charles Martin - Q1



Axe de proximité (catégorie 4)
sens unique de circulation
730 ml
24 stations de surface 2 PMR 2 BUS scolaires
0 garages
Accès service école, collège, stade

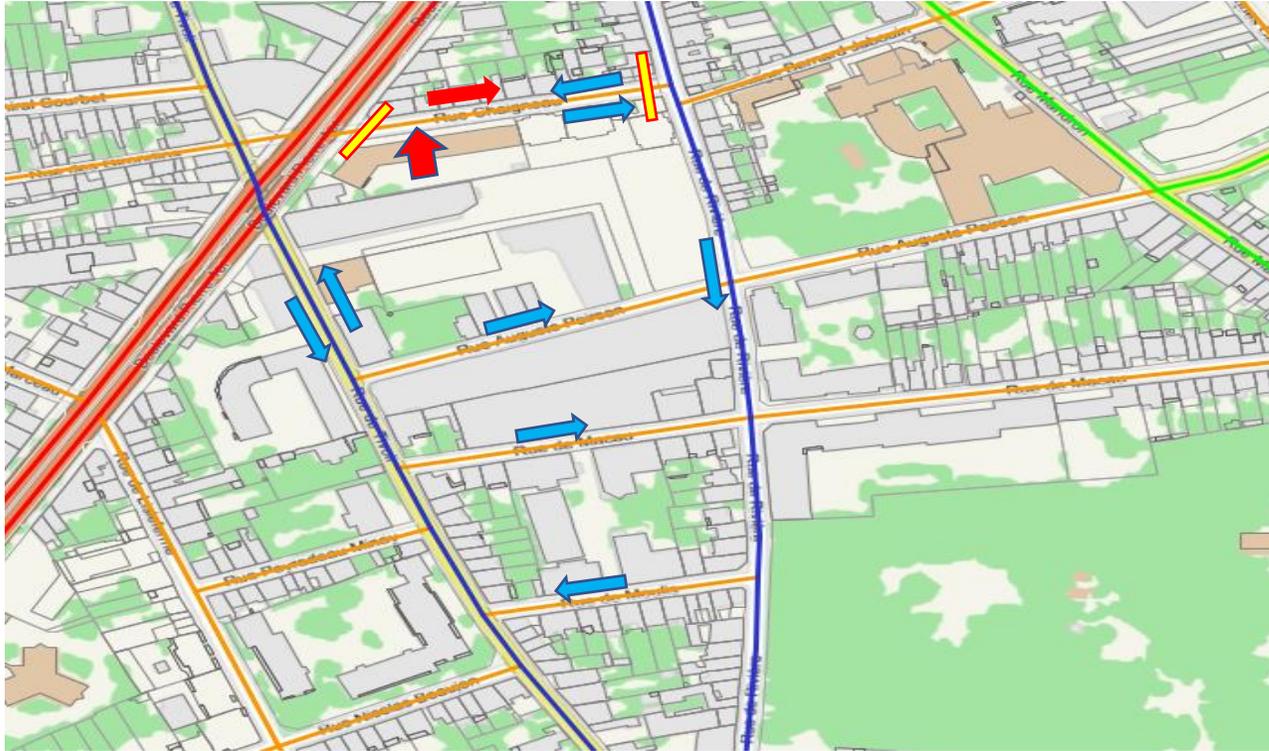
Fermeture ponctuelle selon les horaires de l'école /Barrière mobile (gestion ?)
Pas de report de circulation

=> Fermeture horaire facilement possible

Exemple situation 4 : « Piétonnisation temporaire avec contraintes »



École maternelle et élémentaire Marie Curie/ Rue Chaigneau – Q2



Axe de proximité (catégorie 4)
Double sens de circulation
413 ml
15 places de stationnement
4 garages
Accès service école

Fermeture ponctuelle selon les horaires de l'école /Barrière mobile
Analyse du trafic pour se prononcer sur le report de la circulation.

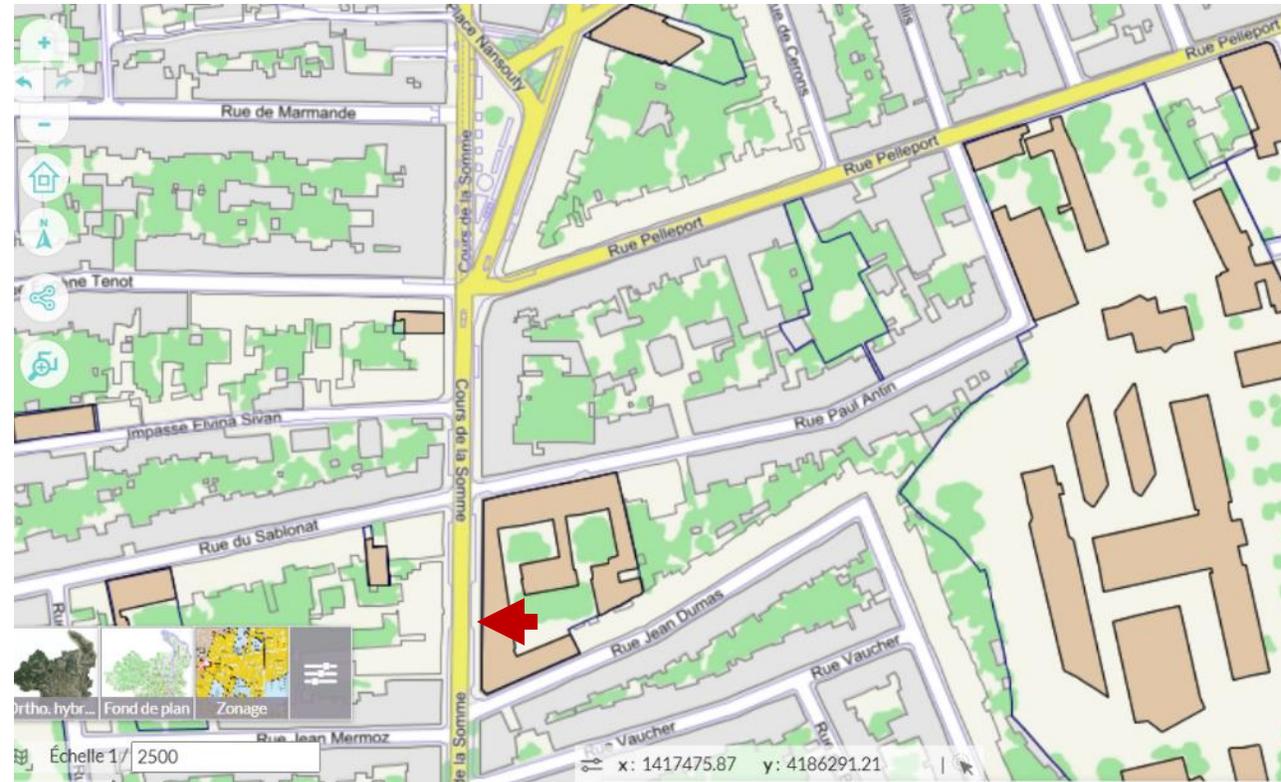
Possibilité de mettre la rue Chaigneau en sens unique pour un barriérage au plus près de l'école

*** Voie de 12 m de large**

=> Fermeture horaire avec modification du plan de circulation

Exemple situation 5 « non piétonnisable »

Ecole primaire **Somme** / cours de la Somme – Q5



Axe de transit (catégorie 2)

Sécurisation réalisée (parvis, plateau, traversée piétonne avec feu, vigipirate)

Arrêt cars scolaires

Pas d'alerte des parents d'élèves

=> Pas de fermeture possible

Fonctionnement proposé pour la Piétonnisation temporaire de votre école :

➤ Etape 1 (phase expérimentale) :

Test du dispositif avec barrière mobile.

Manipulation par les agents de service des écoles

Pas de présence continue, sauf les 2 premières semaines.

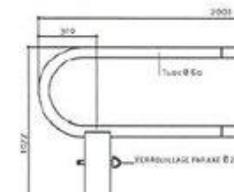


➤ Etape 2 (finalisation) :

Installation de barrières pivotantes avec travaux légers.



■ Réf. 203121



Ecoles élémentaire Prévert & maternelle Solférino – Rue de Talence et Rue Solférino)



Catégorie : Axes de proximité (catégorie 4)

Stationnement : 15 + 1 PMR

Garages : 4 garages dont 3 collectifs

Aménagement envisagé :

Fermeture ponctuelle selon les horaires de l'école / Barrière tournante Rue de Talence

Piétonnisation définitive Rue de Solférino

Remarques : Reports limités sur barrière de Pessac

Voir si repositionnement place PMR nécessaire devant école Solférino

Réalisation prévue dès 2021

Groupe Scolaire privé Albert Legrand - Rue Magenta (En lien avec élémentaire J. Prévert et maternelle Solférino)

Comptage: Néant

Mail : alg@albert-le-grand.com Téléphone : 05 56 96 38 62



Catégorie : Axe de proximité (catégorie 4)

Stationnements : 9

Garages : 6 dont 5 grands collectifs (estim. 220 places)

Aménagement envisagé : Fermeture ponctuelle selon les horaires de l'école / Barrière tournante

Remarques :

Sortie obligatoire sur la barrière St-Genès
nombreux accès VL (Résidences)

Réalisation prévue dès 2021

Organisation du travail :

- L'organisation fonctionnelle de l'ouverture et fermeture des barrières est une mission prioritaire et sera à définir spécifiquement entre la RDS et la direction de l'école.
- Si besoins particuliers d'accès (enfants en situation de handicap), cela devra s'étudier au cas par cas.
- Les horaires de livraison du SIVU et le passage de la collecte devront s'adapter à cette nouvelle organisation.

Pendant la phase expérimentale :

- Les agents déplaceront une barrière légère, à disposition près de la zone à fermer.
- Les agents accompagneront le lancement de ce nouveau dispositif avec les partenaires présents, auprès des familles et des riverains.

Actions et outils de communication



➤ Pour présenter le projet, 3 rencontres sont prévues :

1. RDS des écoles concernées avec la Direction de l'Education,
2. RDS et directeurs d'écoles avec les élus et la Direction de l'Education,
3. RDS, directeurs d'école et parents d'élèves élus avec les élus de la Ville et la Direction de l'Education

➤ Outils d'accompagnement du projet auprès des agents, des usagers, des riverains et des enfants

- Campagne d'affichage Ville,
- Présentation pendant le conseil d'école,

Des exemples d'animations avec les enfants,
à saisir par les parents ou équipes pédagogiques, notamment au début pour accompagner les nouvelles "rues des écoles" :

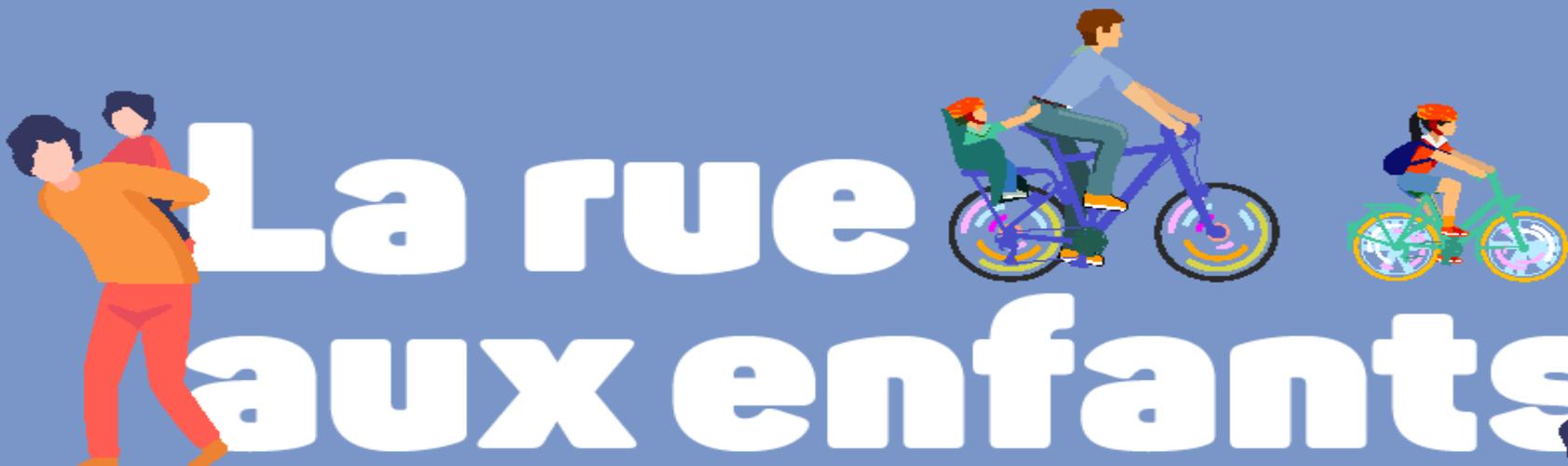
- Dessins au sol ? marelle ? exercices de gym ?
- Événementiels et éphémères
- Des accroches portes réalisés par les enfants pour les riverains
- Challenge de mon école / ma rue : compter ses pas entre le domicile et l'école, additionner chaque jour le nombre de pas Nombre atteint = gain
- Pédibus (avec l'aide d'assos)





**BORDEAUX
GRANDEUR
NATURE**

La rue aux enfants



Afin d'offrir aux écoliers et à
tous les passants, des espaces
sécurisés, apaisés et moins pollués,
cette rue devient piétonne

- 
- 
- + d'air
 - + de calme
 - + de sécurité
 - + de bien-être
- 



Informations complètes sur bordeaux.fr
et dans votre mairie de quartier

BORDEAUX





**BORDEAUX
GRANDEUR
NATURE**



La rue aux enfants



Afin d'offrir aux écoliers et à tous les passants, des espaces sécurisés, apaisés et moins pollués, **cette rue devient temporairement piétonne** à l'heure de l'entrée et de la sortie de l'école.

- ▶ **Le matin** : de à
- ▶ **L'après-midi** : de à



- ✚ d'air
- ✚ de calme
- ✚ de sécurité
- ✚ de bien-être



Informations complètes sur bordeaux.fr
et dans votre mairie de quartier

